



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont majoritairement féminins : 55 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (49 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 53 % et 55 %.



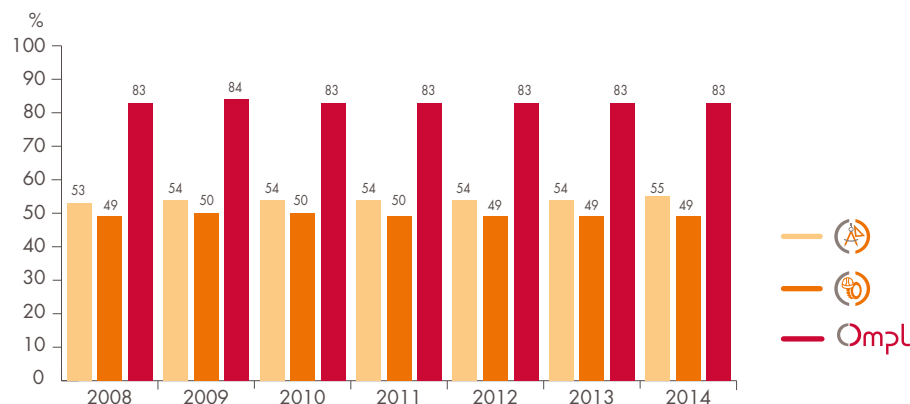
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les femmes bénéficient presque aussi souvent que les hommes de ce type de contrat.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	54,98 %	48,81 %	82,86 %
Hommes	45,02 %	51,19 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	81,51 %	82,53 %	83,36 %	85,54 %	85,74 %	80,46 %
CDD	15,86 %	14,46 %	13,83 %	10,74 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	0,77 %	1,12 %	0,95 %	2,05 %	2,17 %	2,18 %
Autres	1,24 %	1,27 %	1,31 %	0,88 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,61 %	0,62 %	0,56 %	0,79 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dans la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.





DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (58 %) et atteint un minimum pour les Hauts-de-France (49 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	55,82 %	49,39 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	55,81 %	45,09 %	85,98 %
Bretagne	53,32 %	47,31 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	53,60 %	46,98 %	85,39 %
Corse	56,44 %	50,94 %	82,83 %
DOM	53,68 %	45,61 %	80,56 %
Grand Est	52,28 %	45,73 %	85,54 %
Hauts-de-France	49,22 %	44,19 %	83,07 %
Île-de-France	56,31 %	52,01 %	77,57 %
Normandie	53,34 %	42,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	55,45 %	47,16 %	84,35 %
Occitanie	56,61 %	48,80 %	84,56 %
Pays de la Loire	51,58 %	47,40 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57,52 %	49,66 %	85,12 %
Ensemble	54,98 %	48,81 %	82,86 %